ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

DÉPARTEMENT DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE L'ENVIRONNEMENT
SERVICE DE LA CONSOMMATION ET DES AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

ANNONCE DE L'ORGANISATION D'UN LOTO OU D'UNE TOMBOLA (TOTAL DES MISES ≤ CHF 10'000)

❖ **Nom de la loterie**

❖ **Exploitant-e (requérant-e de l'annonce)**

Forme juridique ☐ SA ☐ Sàrl ☐ Soc. en commandite ☐ Soc. en nom collectif
☐ Coopérative ☐ Association ☐ Fondation
☐ Collectivité ou établissement de droit public

Nom de l'entité juridique

Personne exerçant la direction l'entité juridique

Civilité ☐ Madame ☐ Monsieur

Nom Prénom

Date de naissance Nationalité

Adresse de correspondance

Rue et No

NPA et localité

Tél. Portable Courriel

Les tombolas et les lotos constituent des petites loteries organisées à l'occasion d'une réunion récréative, avec des lots uniquement en nature, lorsque l'émission, le tirage des billets et la distribution des lots sont en corrélation directe avec la réunion récréative et que la somme totale maximale des mises est peu élevée (art. 26 LPCom). Les lots remis sous forme de bon d'achat ne doivent pas constituer une part prépondérante du pavillon de lots.

❖ **Organisation**

Adresse du lieu Date(s)

NPA, Localité

Nombre de billets Prix du billet

Valeur totale des billets (somme des mises ≤ CHF 10'000)

Nombre de lots Valeur totale des lots

But auquel sera affecté le produit du jeu

Le / la requérant-e de l'annonce atteste que les informations fournies sont exactes et complètes.

Lieu et date _____

Signature du / de la requérant-e _____